Il faut qu'une direction énergique fasse rendre à ce service tout ce qu'on est en droit d'espérer de lui.

On doit en finir avec les vieux errements immobilisant inutilement des hommes, travaillant actuellement sans direction précise et peut-être sans conviction.

Un stimulant est nécessaire ; une direction compétente s'impose, car il ne faut pas perdre de vue que la police n'a pas précisément été instituée pour arrêter les « poivrots » et laisser courir les voleurs.

En attendant ce remaniement tant souhaité, MM. les cambrioleurs vont-ils continuer d'exercer en paix leur petite industrie ?

Marius VÉRAN.

Courage de femme

Un accident qui a failli avoir de pénibles conséquences s'est produit hier matin. Il était environ onze heures et demie, des enfants de 5 à 7 ans, jouaient à cache-cache dans la cour Thérin, rue de Toulouse. Quelques uns de la bande eurent la fantaisie d'aller se cacher dans les cabinets; parmi ceux-ci le jeune Marcel Planté, âgé de cinq ans, dont les parents habitent cour Thérin, monta sur le siège.

A ce moment, poussé sans doute par ses camarades, il tomba dans la fosse d'aisances.

Aux appels des enfants, on accourut de toutes parts. Le petit Marcel avait les jambes entièrement plongées dans la fosse. On eut toutes les peines à le retirer de sa situation critique.

La bande enfantine avait répandu la nouvelle *dans tout le quartier*, de sorte qu'une foule de curieux était arrivée sur le lieu de l'accident.

L'un des nouveaux venus, M. Jean Balcan, âgé de 21 ans, enleva la planche et s'employa à démolir *la maçonnerie pour dégager l'enfant*, qui poussait des plaintes à fendre l'âme.

Sans le concours d'une brave femme, Mme Elie Devèbre, âgée de 39 ans, occupée chez M. Wibaux-Florin et demeurant rue de la Chaussée les efforts de M. Balcan eussent été vains. Mme Devèbre, n'écoutant que son courage leva la pierre qui recouvre l'orifice et descendit dans la citerne au péril de sa vie.

La brave femme traversa la fosse sur une distance de quatre mètres, trempée jusque la ceinture.

Elle poussa alors le petit Marcel par les pieds, tandis que Balcan, couché à plat ventre, faisait de son mieux en le tirant par les épaules.

Il était temps, car sans la courageuse intervention de Mme Devèbre, l'enfant aurait infailliblement été asphyxié.

Nous ne saurions trop louer la courageuse attitude de Mme Devèbre et en signalant son acte de dévouement aux autorités compétentes nous avons la conviction que la brave femme recevra la récompense qu'elle mérite.

Sa noble action aurait pu lui coûter la vie.

Accidents de travail

Chez M. Georges Lebouck, négociant en bois, boulevard de Beaurepaire, M. Désiré Vanhullen, 42 ans, demeurant rue d'Alma, fort Frasez, 86, a eu le pied écrasé sous une caisse.

— Chez M. Alfred Motte et Cie, peigneurs, rue d'Avelghem, M. Auguste Rogier, 27 ans, dessinateur, demeurant à Wattrelos, rue de l'Espierre, 26, a été blessé au pied droit par la chute d'une soupape de dessuintage.

— A la fonderie de M. Desaeger et Cie, rue de Wasquehal, 16, M. Joseph Emaar, 4 ans et demi, mouleur, demeurant au Blanc-Seau, a été brûlé au pied gauche par de la fonte en ébullition.

— Chez MM. Hannart frères, apprêteur, rue de l'Espérance, M. Emile Dubois, 25 ans, apprêteur, *domicilié à Herseaux (Belgique)*, a eu le gros orteil gauche contusionné par la chûte d'un poids.

— Chez Mme veuve Ch. Delebois et H. Walbaum, emballeur, *place Chevreuil*, M. Emile Six, 47 ans, demeurant rue Cuvier, cour Saint-Jean-Baptiste, 7, en déchargeant son camion, s'est contusionné au thorax.

— A la teinturerie de M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, M. Alphonse Caby, 14 ans, demeurant rue de la Perche, impasse du Midi, s'est fait un effort en portant du bois.

— Chez M. Boittiaux et Cie, apprêteurs, rue Pellart, M. Clément Dubus, 43 ans 1/2, domicilié à Wattrelos, hameau du Beck, s'est fait une plaie contuse de la main gauche.

— Chez M. Deville et fils, entrepreneur, M. Victor Hilaire, 34 ans, demeurant rue St-Antoine, 60, s'est fait une contusion dans la région lombaire.

— A l'atelier de construction de M. Desmet-Lerouge, rue d'Audenaerde, 9, M. Alphonse Hautecœur, 34 ans, demeurant rue Franckin, a été blessé au pouce gauche par un coup de marteau.

— A l'établissement du tissage de MM. Prouvost et Barenne, rue d'Hem, 44 MM. Jules Declercq, demeurant, rue de Bapaume, 25, a été blessé au poignet droit par un coup de navette.

— Dans le même établissement, M. Emile Béague, demeurant rue Nain, a été également blessé au poignet droit d'un coup de navette.

Tombé dans les escaliers

Jeudi dans la soirée, un ouvrier, M. Charles Dubois, âgé de 36 ans, demeurant rue Perrot, chez M. Olivier Branquart, en voulant descendre les escaliers, a manqué le pied et est tombé dans le vide.

Dans cette chute l'infortuné ouvrier s'est fait une entorse au pied gauche.

Le docteur qui lui a donné ses soins l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cambrioleurs peu chanceux

Décidément les chevaliers de la cambriole ne se découragent pas, malgré leurs vaines tentatives du coup du coffre-fort et des litres d'eau colorée, ils redoublent d'audace. C'est ainsi que dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure, ils ont été surpris par les agents de sûreté Planquart et Gauthier au moment où ils pratiquaient des trous à l'aide d'une vrile dans le panneau de la porte du magasin de M. Ernest Lorthiois, bijoutier, rue du Grand-Chemin, 87.

A l'arrivée des agents, les voleurs prirent la fuite. Les agents se mirent bien à la poursuite des fuyards mais perdirent leurs traces.

M. Lorthiois a constaté que les malfaiteurs avaient essayé de scier la porte, mais qu'ayant rencontré la résistance des barreaux de fer se *trouvant derrière le panneau ils ont eu recours* à la vrille.

Sans l'intervention des agents de la sûreté les voleurs auraient peut-être abouti dans leur tentative.

Menus faits

Jeudi soir, vers onze heures, le nommé Charles Plateaux, âgé de 33 ans, garçon brasseur, demeurant à Roubaix, a été arrêté au contrôle de l'Hippodrome pour ivresse manifeste, violences et injures *envers les contrôleurs* Gallois et Verplanck. De plus il sera poursuivi pour outrages envers les agents qui l'ont arrêté.

Tir national de Roubaix

Les membres du « Tir national » de Roubaix, célébreront leur fête annuelle en un banquet qui aura lieu dans la grande salle du Stand, le dimanche 3 décembre *prochain*, à deux heures de l'après-midi.

Distribution de vêtements

Par *les soins de la municipalité*, il a été distribué hier, des vêtements aux enfants nécessiteux des écoles maternelles des rues d'Oran, Pierre de Roubaix, Sainte-Elisabeth, du boulevard de Strasbourg, des rues des Anges et de Blanchemaille.

Plusieurs membres de l'administration municipale assistaient à cette distribution fort bien accueillie par les bambins.

Logements insalubres

Le bureau de la commission d'assainissement des logements insalubres est transféré à l'ancienne justice de paix, près le bureau de MM. les contrôleurs des contributions, au 1er étage.

Entrée par l'escalier attenant à la cour de l'Hôtel des Pompiers.

Les « Chevaliers de la Fourchette »

La Commission administrative des « Chevaliers de la fourchette », prie tous les sociétaires de se trouver à la répétition générale, aujourd'hui samedi 22 novembre, à 8 heures 1/2 précises, au local, en vue de l'exécution de Ste-Cécile qui aura lieu dimanche 3 décembre, à midi en l'église du St-Sépulcre.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.** n. o.

ATELIER DE COUTURE des Galeries Wallonnes

COSTUMES SOIGNÉS

PRIX MODÉRÉS

Rapidité dans l'exécution

CROIX

Adjudication. — Le 17 décembre, à 3 heures de relevée, la commission administrative du bureau de bienfaisance, procédera à l'adjudication du pain et des cercueils pour 1900.

Autorisation de bâtir. — M. Leclercq-Mulliez, un mur de clôture, rue de Roubaix — André Coisne, une maison, rue de la Makellerie — E. Delannoy, *deux chalets, rue Verte.*

Un chien enragé. — Jeudi; le garde Roger a tué d'un coup de fusil, le chien de M. Dutilleul, cabaretier rue de Thionville.

Ce chien avait depuis quelque temps une attitude singulière qui faisait supposer qu'il était atteint de la rage. Un chat de la maison a été mordu par l'animal, il sera abattu.

ÉLIXIR SUEDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

Le quartier de l'Epine

S'il est un quartier de la ville qui a pris en ces dernières années un grand développement, c'est bien celui de l'Epine, et tous les jours encore de nouvelles constructions s'y élèvent à côté *d'importants* établissements industriels comprenant un total de 500,000 broches de filature.

Ce quartier est compris depuis plus d'un an, du reste, *dans l'agglomération.*

Le hasard ayant porté nos pas de ce côté nous avons pu recueillir les doléances de nombreux habitants en ce qui concerne notamment l'hygiène.

Rue Augereau où il existe de nombreuses courées ouvrières, il n'y a pas d'aqueduc pour l'écoulement des eaux ménagères lesquelles s'infiltrent dans les terres et contaminent les puits.

De ce fait il y a pénurie d'eau propre à la consommation et cet état de choses donne lieu à des plaintes très vives.

Les habitants, s'ils ne veulent pas contracter de graves maladies en se servant de l'eau des puits sont astreints à se transporter très loin pour s'en procurer.

Déjà une pétition a été adressée il y a longtemps à la Municipalité pour appeler sa bienveillante attention sur la situation faite aux habitants du quartier, et une délégation s'est présentée tout récemment à la mairie dans le même but.

M. Senélar, adjoint, a pris acte des doléances des habitants, mais il a répondu qu'il faudrait patienter un peu pour cette raison qu'il n'y a pas actuellement de ressources disponibles.

Nous espérons toutefois que la question sera sérieusement examinée et que le quartier de l'Epine sera assaini par la création d'aqueducs nécessaires et par le prolongement de la canalisation des eaux.

Puisque nous mentionnons les doléances des habitants du quartier signalons aussi leurs vives réclamations sur l'absence de boîte aux lettres.

Il avait été question d'en établir une à l'angle des rues du Touquet et Augereau mais elle se fait toujours attendre.

Accidents d'usines

Chez M. François Masurel, filateur à Tourcoing les Francs, M. A. Vanhoutte, chauffeur, âgé de 43 ans, *demeurant rue de Venise, 11*, a eu le bras droit brûlé par de l'eau chaude en fermant un robinet.

— Le jeune J. Baert, 16 ans, bâcleur, demeurant *rue de Valmy, travaillant chez M. Jonglez*, filateur, rue de la Blanche-Porte, a heurté le pied droit contre le butoir de son métier.

— Chez MM. Binet, peigneurs de laines, rue de Roubaix, *un debourreur, M. Hubert Martin*, âgé de 62 ans, demeurant rue de Roubaix, s'est donné un effort dans l'épaule droite en remettant une courroie sur une poulie.

— Un ouvrier fileur de chez M. Motte Dewavrin, filateur rue des Anges, M. René Maudryck, 46 ans, demeurant rue des Bons-Enfants, s'est blessé au pied droit en le posant sur une pointe rouillée.

Outrages et ivresse

Procès verbal a été dressé à la charge du nommé E. D., jardinier, rue d'Havre, pour ivresse et outrages à un agents de police.

Expulsion

La gendarmerie a conduit à la frontière hier soir le nommé J.-B. Delestrez, expulsé du territoire français en vertu d'un arrêté en date du 23 novembre.

Sainte-Cécile

La Société des Concerts symphoniques de Tourcoing exécutera sa messe de Ste-Cécile, le dimanche 26 novembre prochain, à neuf heures, en l'église Notre-Dame.

Le quatuor de la société accompagnera une messe de Gounod et l'Hymne à Ste-Cécile de P. Vandenberghe, *qui seront chantées par la chorale Notre-Dame.*

Durant la messe la société interprêtera la « Marche du Sacre » de Gounod ; « Prélude », quatuor de Auguste Dubois, et introduction du « Collier de saphirs » de G. Pierné.

Anciens sous-officiers et soldats

Café de la Presse, Tourcoing

La Commission informe MM. les sociétaires que la réunion qui devait avoir lieu dimanche 26 novembre est reportée au dimanche 3 décembre.

MOUVAUX

Autorisation de quêter. — Le comité de la grève Leroux-Lamourette a écrit à M. Vincent, maire, demandant *l'autorisation de quêter au profit des grévistes.* Leur demande fut aussitôt accueillie, et ils pourront commencer à partir d'aujourd'hui.

Avis. — M. Gustave Decraene, cabaretier à Mouvaux, nous prie de dire que contrairement à l'information du *Journal de Roubaix* l'Union sociale et jésuitique ne tiendra chez lui aucune réunion le dimanche 26 courant, pas plus cette date, d'ailleurs, qu'en un autre moment.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Le Conseil municipal de Neuville se réunira mardi prochain, 28 novembre, à 6 heures du soir, en session ordinaire de novembre.

LANNOY

UNE CURIEUSE HISTOIRE

à Lys-lez-Lannoy

La découverte d'un trésor. — L'instruction

Le parquet de Lille s'occupe en ce moment d'une singulière affaire, dont l'instruction a été confiée à M. Delalé.

Le 31 octobre dernier, trois ouvriers terrassiers travaillaient dans une propriété de M. J. Dolphens, marchand de lait, rue du Bois, à Lys-lez-Lannoy.

L'un d'eux mit à jour un pot de grès contenant pour des milliers de francs en vieilles monnaies d'or et d'argent.

D'après la loi, la moitié du trésor revenait à l'ouvrier, et l'autre moitié à M. Dolphens.

Or, l'heureux ouvrier, E. Saloppe ne fit pas part de sa découverte et, de concert avec ses camarades, essaya de vendre le trésor et d'en garder le produit.

Ils allèrent dans plusieurs maisons de banque de Roubaix, où on refusa de prendre ces monnaies n'ayant plus cours. Mais le 2 novembre, le Crédit Lyonnais de Lille leur en acheta une certaine quantité pour 479 fr.

Cet argent fut partagé entre les trois compères.

Ceux-ci avaient eu beau se promettre le secret, le propriétaire eut vent de la chose et déposa une plainte.

Les trois terrassiers furent arrêtés ; ce sont : *Edouard Saloppe, 29 ans, Romain Van Roy,* 30 ans et Denis Leclercq. Ce dernier s'est sauvé à l'approche des gendarmes, qui ont dû le poursuivre pendant 2 ou 3 kilomètres.

Jeudi M. Delalé a confronté les trois inculpés. Van Roy et Leclercq sont prévenus de vol et de complicité.

La situation de Saloppe est plus curieuse, car ayant droit à la moitié de la somme, il n'en a donc volé que l'autre moitié.

Cette affaire aura probablement d'ici peu son dénouement devant la police correctionnelle.

LILLE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 24 novembre 1899

Présidence de **M. G. Delory**, *maire*

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après une observation de M. Delesalle relative au compte-rendu sommaire où il a été dit, par erreur, que le débit journalier des eaux potables était de plus de 15.000 mètres cubes, alors qu'il n'avait parlé que de 14,000 mètres cubes.

Vœu pour la dissolution

et l'expulsion des congrégations non autorisées

M. Debierre, adjoint au Maire, demande la parole et prononce une chaude et vibrante allocution, dont voici les principaux passages :

« Le gouvernement républicain a le droit de se défendre — non seulement il en a le droit, mais c'est son devoir.

» S'il ne veut *périr et compromettre les destinées* de la République, il détruira l'enseignement congréganiste qui asservit le cerveau et la conscience ; il dispersera les congrégations qui, par l'accumulation des biens de main-morte, sont devenues un danger public. C'est chez elles qu'on trouve les propagandistes de la contre-révolution. C'est chez les Assomptionnistes, ceux qu'on appelle les « Père des Croix », qu'on trouve la caisse de la guerre civile.

» A la rage avec laquelle les journaux dévoués aux intérêts de la réaction cléricale ont accueilli, il y a quelques jours, le dépôt à la Chambre des députés du projet de stage scolaire et le projet sur les associations, qu'ils appellent les « projets scélérats, » les républicains peuvent se convaincre que le gouvernement de défense républicaine a touché juste.

Je vous propose de lui envoyer nos respectueuses félicitations et nos encouragements et vous invite à émettre le vœu suivant que je voudrais voir adopter par tous les Conseils municipaux républicains ;

Vœu présenté par M. Debierre

Le Conseil,

« Considérant que l'existence des congrégations religieuses est une cause permanente de lutte contre la République et ses institutions ; —

« Considérant que leurs écoles constituent un danger pour la République et les progrès sociaux ;

Que les Congrégations vivent aux dépens de la Nation sans rien fournir pour sa grandeur et sa prospérité, et qu'elles sont un danger public par les biens de main-morte qu'elles accumulent sans cesse.

Emet le vœu :

« Que le gouvernement de la République fasse sans plus attendre l'application des décrets du 30 mars 1880 portant dissolution de l'ordre des jésuites et des congrégations non autorisées ; que leurs biens fassent retour à la nation, **et qu'ils soient destinés à l'installation de maisons de retraite pour les vieux travailleurs et les infirmes sans famille.**

« Il félicite le gouvernement de défense « républicaine du projet sur le stage sco- « laire et du projet sur les associations « qu'il a déposé sur le bureau de la « Chambre des députés et l'invite respec- « tueusement à persévérer dans sa lutte « contre le cléricalisme. »

A peine M. le docteur Debierre a-t-il terminé l'exposé de son vœu que M. Brackers-d'Hugo demande la parole.

∴

Ouvrons ici une parenthèse :

Il est à remarquer que l'honorable M. Brackers-d'Hugo intervient constamment, sytématiquement pourrait-on dire, dans toutes les discussions et à travers toutes les questions.

Notre ancien compagnon de luttes (Cointrelle *dis-moi, dis-moi, t'en souviens-tu ?*) en vieillissant, s'est fait ermite. Il suffit qu'un des membres de l'administration municipale présente un projet quelconque, pour que M. Brackers intervienne, cherchant dans son sac de chicanon madré, quelques bons arguments qui ne viennent pas toujours, mais qu'il remplace, le cas échéant, par des observations quelconques, arrivant parfois comme des cheveux sur un appétissant potage.

Il critique à tort et à travers, lançant au *citoyen Ghesquière des apostrophes peu aimables*, que ce dernier lui rend d'ailleurs avec une abondance des plus touchantes et un choix des plus variés.

Et quand M. Brackers d'Hugo, las d'avoir foudroyé la municipalité, consent enfin à prendre un instant de repos, on s'aperçoit généralement qu'il a beaucoup fait tourner son moulin sans avoir moulu le moindre grain.

Voilà pourtant où conduit le parti-pris ! Fermons la parenthèse.

∴

M. Brackers-d'Hugo. — Le conseil ne peut pas voter le vœu de M. Debierre. *Ce vœu est* illégal. Les Conseils municipaux n'ont pas à formuler de vœux politiques ; la loi s'y oppose.

M. le Dr Debierre ne veut voir que le péril clérical.

Il se refuse à voir le péril collectiviste.

Pourtant, c'est là qu'est le danger. Le parti collectiviste, c'est le parti de l'émeute et de la guerre civile.

M. Ghesquière, adjoint. — Vous avez sollicité les voix des socialistes au moment de votre candidature au Conseil d'arrondissement.

M. Brackers-d'Hugo, un instant interloqué répond : Le vœu de M. Debierre est non seulement illégal, il est inopportun. Le pays a soif de tranquillité et on ne cesse pas de l'agiter. Après l'agitation Dreyfus, il y a celle la Haute-Cour ; puis, on veut faire maintenant de l'agitation religieuse.

A ce moment on interrompt de divers côtés et les anciens amis de M. Brackers d'Hugo qui l'ont connu jadis résolument anticlérical ne peuvent retenir l'exclamation de stupeur que leur fait monter aux lèvres, les apostasies de l'ancien avocat radical devenu le défenseur des congrégations.

M. Brackers continue :

On ne vit pas de politique ; généralement, on en meurt.

Mais nous qui sommes des travailleurs, des hommes liés à la prospérité industrielle de notre pays. (Rires et protestations).

M. Ghesquière. — *Vous ne vivez que de chicane,*

M. Brackers d'Hugo. — La violence de votre caractère vient de ce que vous avez lu *Babœuf.*

M. Ghesquière. — Lisez-le d'abord, avant d'en parler.

M. Brackers prend le parti de s'arrêter *après avoir, une dernière fois*, protesté contre le vœu présenté par M. le docteur Debierre.

M. Verly, déclare que bien qu'anticlérical de tous temps, il ne votera pas un vœu qui, à son sens, est une restriction à la liberté individuelle.

M. Vaillant rappelle à notre ancien et honorable confrère, qu'il fut jadis d'un anticléricalisme plus militant.

M. Vaillant apostrophant ensuite M. Brackers d'Hugo, lui dit de se souvenir de l'époque encore récente, où ce dernier demandait la laïcisation des hopitaux.

M. Brackers porte la main à son front ; on croit qu'il va faire le signe de la Croix, mais son bras retombe avec un grand geste accablé. Il a l'air de se dire : « Mais où sont les neiges d'antan ! »

M. Ghesquière explique ensuite pourquoi il votera le vœu de M. Debierre et ce dernier prend la parole.

M. Debierre. — Je ne répondrai pas aux aménités de M. Brackers. Je les lui laisse pour compte ; mais j'estime que tout le monde a le droit, je dirai plus, a le devoir de faire de la politique.

Je ne comprends pas plus qu'on dise à des hommes : « Vous ne ferez pas de politique » que je ne le comprends quand on s'adresse aux Conseils municipaux.

Les Conseils ont à discuter les intérêts communaux. Il est hors de doute que la *question* cléricale se rattache directement aux intérêts en question. Nous ne sortons, par conséquent pas de notre cadre, en l'abordant. Les questions religieuses intéressent autant la ville de Lille que le gouvernement lui-même. De quel droit voudrait-on nous empêcher de nous préoccuper d'une chose aussi importante ?

On nous a accusé, continue M. Debierre, d'avoir créé l'agitation. Nous ne sommes pas plus agitateurs que M. Brackers et tout autant que lui, nous avons le souci des intérêts de nos *industries* et de notre commerce.

Mais qui donc l'a créée cette agitation ?

M. Debierre fait alors un tableau rapide de la situation de ces dernières années, rappelant très succinctement les manœuvres singulières de l'Etat-major et les agissements des cléricaux.

Il termine en disant :

— Nous n'avons jamais cherché à faire de l'agitation. Nous avons simplement combattu pour l'humanité, pour la justice.

» Nous ne regrettons rien et nous serions prêts demain à recommencer.

Après la courte et vigoureuse réponse de M. Debierre, on procède au vote sur son vœu.

Ce vœu est adopté par 18 voix contre 9.

Ont voté *pour* :

MM. Hannotin, Werquin, Vaillant, Debierre, Dehouck, Clément, Guffroy, Delesalle, Dupied, Ghesquière, Barez, Bergot, Delory, Samson, Lemesre, Nieuwiarts, Gilbert, Goudin et Beaurepaire.

Ont voté *contre* :

MM. Kolb, Brackers-d'Hugo, Meurisse, Verly, Gossart, Duponchelle, Desurmont, Duhem et Laurenge.

∴

Le Conseil accepte ensuite pour la Caisse des écoles un legs fait par M. Rousselle au profit des écoles communales.

M. Vaillant signale l'insuffisance au point *de vue de la moralité de certains urinoirs place* de la Nouvelle-Aventure et place de la Gare.

M. Kolb demande la publication du procès-verbal de la dernière séance de la commission instituée pour l'étude de la captation des nouvelles eaux

M. Desurmont demande des explications sur les variations que subit la distribution des eaux potables. Il fait de plus savoir au conseil qu'il a *refusé* de signer la pétition des catholiques demandant le maintien de l'enseignement congréganiste.

Epatement général.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

JEAN DU NORD.

CONSEIL PRECIEUX

Nous conseillons à tous ceux (hommes, femmes, adultes et enfants) qui ont été atteints d'**Influenza, Bronchites, Fluxions de poitrine**, etc., etc. de faire un usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, s'ils veulent rétablir en peu de temps les forces perdues et réconforter *leur sang.*

C'est, en effet, le meilleur tonique que l'on puisse prendre, puisqu'il est soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et du QUINQUINA de qualité tout à fait supérieure.

Au reste, pas un médecin, connaissant ce prodigieux apéritif, ne contredira notre affirmation.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille pour éviter les contrefaçons, déjà bien nombreuses et contre lesquelles nous nous proposons de sévir rigoureusement.

TRIBUNE PUBLIQUE

Acte d'énergie

Mouvaux, le 24 novembre 1899.

Monsieur le Directeur du Journal

l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Seriez, vous assez bon d'insérer dans votre estimable Journal, que la réunion de l'Union sociale et Patriotique, annoncée dans le *Journal de Roubaix* sans autorisation, qui devait avoir lieu le dimanche 26 novembre, à 7 heures du soir, au siège de la Société la « Mouvaloise », estaminet Gustave Decraene, au « Grand Parc », n'aura pas lieu. La salle est refusée carrément

Le Président de la « Mouvaloise »,

D. Duhem.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix. — Direction : C. Baret (11e représentation d'abonnement). — Dimanche novembre, à 8 heures 1/4 :

MARTYRE

Pièce en 5 actes de d'Ennery et Tarbé, avec le concours de Mme Marie Laurent, dans le rôle qu'elle a créée à *Paris* et de *Mmes* Renée de Pontry, Tremières, Fournier et de MM. Mertens, Fournier, Masse, Brunières, Tony Seiglet, etc.

Théâtre de Roubaix (Situé rues Archimède et rue Richard-Lenoir). — Direction : M. Louis Courtray. — Bureau, à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 h.

— Représentation extraordinaire. — Pour une fois seulement, Jeudi 23 novembre :

LES DEUX ORPHELINES

Drame en 5 actes et 8 tableaux, de M. Dennery

Théâtre de la Salle Leverrier. — Dimanche 26 novembre (Bureaux à 3 heures ; Rideau à 3 h. 1/2) — Matinée (5e représentation de la saison), avec le concours de Mme Marie Laurent, du théâtre de la Porte-St-Martin et de l'Ambigu; de Mme Renée de Pontry, du Gymnase ;

MARTYRE

Pièce en 4 actes, de A. d'Ennery et E. Tarbé

Mme Marie Laurent remplira le rôle de Mme de la Marche qu'elle a créé à l'Ambigu.

Prix des places: Premières, 3 fr. — Secondes, 2 fr. — Tribunes, 1 fr.

Pour la location, s'adresser à la salle des fêtes le Samedi à 9 heures.

Théâtre de Tourcoing, direction Alexandre fils. — Dimanche 26 novembre, représentation exceptionnelle avec le concours de Mme Vaillant-Couturier, de l'Opéra-Comique; Mlle Pauline Vaillant et M. Vareine :

MIGNON

Opéra-comique en 4 actes, d'Ambroise Thomas

Prix des places en location comme d'ordinaire.

Nota. — Le spectacle sera terminé assez tôt pour le dernier train de Roubaix.

Grand-Théâtre de Lille. — (Direction : A. Barbe). — Samedi 25 novembre. Bureaux à 7 h. 1/2, Rideau à 8 heures. (39e de l'abonnement). Deuxième représentation de **Papa la Vertu**, grande pièce en 5 actes et 8 tableaux de MM. Decourcelle et R. Maizeroy. — Au 2e acte, les 5 lions de la ménagerie Camillius.

Places gratuites : de 16.401 à 16.800.

PETITE CORRESPONDANCE

L. Capelle, à Seclin. — Rien.

Le Facteur.

Etat Civil de Roubaix

Du 24 novembre

Naissances. — Louis Lagache, rue des Filatures — Victor Lestienne, rue de Mons — Adolphe Dalepaut, rue de Dampierre — Léonce Franchomme, rue Lafontaine, 33 — Virginie Megfood, rue de la Balance — Germinal Roumieux, rue de Mouvaux, 51 — François Ysebaert, rue des Longues-Haies.

Décès. — Anne Wayn, 42 ans, rue de Lille — Marie Denoo, 2 ans, rue Turgot, 59 — Henri Peters, 3 mois, rue du Nouveau-Monde.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 24 novembre 1899

Naissances. — Marie Courtois, rue Pasteur — Lucien Leonaed, rue des Cinq-voies — Valentine Dessauw, rue Houckard — Blanche Himpens, rue de la Cité — Flore Montagne, rue des 8 pierres — Gustave Liagre, rue Fin de la guerre — Marie Ferrant, rue de Beauvais.

Décès. — Hélène Bleyaert, 7 mois 5 jours, rue des Girondins, 32 — Madeleine Scamps, 2 ans, rue du Blanc-Seau, 47 — Ursule Quivron, 86 ans 6 mois, rue de la Potente. 116.

État-civil d'Halluin

Du 1er au 16 novembre

Naissances. — Maria Beauprez, le Mont — Gadeyne Gustave, rue Haute — Gadeyde Georges, rue Haute — Huys Julien, le Mont — Odon Anna, rue du Midi — Vansteelandt Florine, rue Philippe de Girard — Lagrau Elsa, le Gravier — Coppin Germaine, rue du Tissage — Deguffroy Arthur, rue du Molinel — Vancoillie Marguerite, rue St-Sylvestre — Vierstraete Julie, rue Philippe de Girard — Reynaert Blanche, rue de l'Asile — Debaele Algert, rue du Mamelon vert — Bonnet Louis, rue des Ecoles — Sœnens Marie, rue de Sébastopol — Vanderhaeghe Clémence, le Mont — Heyman Rachel, rue St Hilaire — Bertrem Aloise, le Colbras — Espeels Sylvie, rue de l'Est — Verfaillie Arthur, les Trois ballots — Demerlier Julien, rue Française Tuyttens Hélène, le Christ Dal — Duytschaever Albert, les Trois ballots.

Décès. — Dewaele Rosalie, 56 ans, Trois ballots — Duquesne Lucien, 4 mois, le Mont — Dalle Céline, 67 ans, rue Traversière — Bieduckx Georges, 25 jours, le Mont — Devos Jean, 65 ans, rue Turbigo — Laperre Médard, 15 jours, rue du Château — Amcel Rosalie, 65 ans, rue Magenta — Laroose Marguerite, 7 mois, le Mont — Jacquens Céline, 3 mois, le Mont — Leseffre Achille, 8 mois, ruelle St-Jean — Desprez Pierre, 86 ans, rue du Midi — Hazebrouck, mort-né, Colbras.

Mariages. — Entre : Straus Henri, 32 ans, négociant et Jeanne Lantsberg, 25 ans, *sans profession* — Verscheure Florimond, 22 ans, tisserand et Florence Masselis, 17 ans, fileuse — Piat Jean-Baptiste, 31 ans, cultivateur et Justine Toulemonde, 24 ans, cultivatrice.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine *avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.*

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

La Vue pour tous

MAISON DE CONFIANCE

Nouveaux Verres Cristallisés depuis 3/50

Inventés par M. Hageman

M. HAGEMAN qui a reçu ses clients pendant 15 ans, rue des Filatures, 3, a transféré son domicile rue Pierre-Motte, 67, à Roubaix par suite d'agrandissement. Il est visible tous les jours à cette adresse.

M. HAGEMAN rappelle à ses clients qu'il est toujours possesseur de tous les appareils servant à connaître le degré de la vue. Lunettes spéciales pour redresser les yeux des enfants qui louchent.

Nous avons été informés que des marchands peu scrupuleux se servaient de notre nom pour vendre des Pince-nez ou Lunettes de mauvaise qualité. Nous prévenons nos clients que la Maison n'a pas de voyageurs ni de dépôt.

Tout objet qui ne conviendrait pas serait échangé avant 3 mois. — M. Hageman garantit de remettre la vue de 15 ans à toute personne âgée en ayant la vue faible.

Baromètres—Thermomètres—Pèse-Liqueurs

Loupe à lire et Jumelles

CONSULTATIONS GRATUITES

GALERIES ROUBAISIENNES

Mathieu Gauder

22, Grande-Place, 22 — ROUBAIX

Spécialités d'Articles de Ménage tels que : Émaillés — Faïence — Porcelaine — Verrerie — Vannerie — Brosserie — Articles de Voyage — Horlogerie — Articles de Fantaisie, de Piété, etc., etc.

ON PORTE A DOMICILE — PRIX SANS CONCURRENCE

ENTRÉE LIBRE — **MAISON DE CONFIANCE**

Prime à tout Acheteur

Appareils à Gaz Acétylène dont on peut voir le fonctionnement aux Galeries

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

Société anonyme au capital de 2,500,000 fr.

Siège Social à Bruxelles, 17, rue Neuve

AGENCES :

Roubaix, 6, rue de la Gare.
Tourcoing, Place de la République, 16 bis.
Hautmont, Place St-Anne.
Valenciennes, Passage Boca.
Douai, 11, rue Léon-Gambetta.
Lens, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.
Arras, 3, rue Gambetta.
Dunkerque, 11, rue du Château.
Amiens, passage de la Renaissance.
Armentières, 6, rue des Rotours.

La *Compagnie Financière Belge-Française* fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus réduites, toutes

Opérations de Bourse au comptant — **Opérations à forfait** — *Titres contre espèces* — **Opérations de Banque et d'Escompte.**

Elle délivre sans frais, à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achats et de vente **au courtage de 1/100e** et au cours moyen de la journée.

Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

Paiement de tous coupons sans frais à l'échéance sous escompte et à toute époque avant l'échéance.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché de Lille du 24 Novembre

Cotte ter jet (cote com.), 25 75 à ..... — 53° (cote com.), .—. à » —
SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 106 50 à .....
En pain n° 1 (cote offic.), 107 —
BETTERAVE disponible. »» »».

Marchés de Paris

du 24 Novembre

FARINES : 12 marques. — Tendance ferme.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Novembre..	24 75	24 20	Janv.-Févr..	24 60	24.60
Décembre..	24 60	24 35	4 premiers.	24.65	24.70

MARQUE CORBEIL (clôture) : 27 50

BLÉS — Tendance ferme

Novembre..	17.95	18 10	Janv.-Fév..	18.35	18.35
Décembre..	18 10	18 15	4 premiers.	18.70	18.80

SEIGLE. — Tendance calme.

Novembre..	13 90	13 90	Janv.-Fév.	14.—	14.—
Décembre..	13 90	13 90	4 premiers.	14.—	14.—

FINANCES

Paris, le 24 novembre 1899.

Le marché retrouve aujourd'hui une certaine animation et la plupart des valeurs de la cote sont *en reprise, entraînées par l'Extérieure et les autres* valeurs espagnoles, qui continuent leur mouvement en avant.

Le 3 0/0 gagne 10 centimes à 100.47.

Le 3 1/2 0/0 finit à 102.17.

Dans le groupe des établissements financiers, les cours sont très soutenus ou même en nouveau progrès.

Le Comptoir National d'Escompte cotes 620.

Le Crédit Lyonnais 1005.

La Société Générale 605.

La Banque française d'émission 120.

Toujours très recherchées les obligations du Crédit Foncier qui participent à des tirages de lots importants qui, par exemple, pour les foncières 1879, comprennent annuellement six cent lots, dont huit de 100 000 fr., représentant 2.160.000 fr. répartis en six tirages.

Les actions de la Compagnie pour l'éclairage des villes et la fabrication des compteurs et appareils divers, dont le dividende a été ces dernières années de 25 fr., sont très recherchées à 557.

La spéculation délaisse de plus en plus les Mines du Transvaal, car il devient évident que la guerre sera longue et acharnée et nuira beaucoup à leur prospérité.

Chemins de fer français sans changements.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

24 novembre 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peignés à Type A.G. Cote préc.	Peignés à Type A.G. Cote jour
Novembre	6 60	6 575	..	..	..	..
Décembre	6 60	6 575	..	..	..	..
Janvier	6 675	6 60	..	..	..	..
Février	6 675	6 625	..	..	..	..
Mars	6 675	6 65	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	6 70	6 65	..	..	..	..
Mai	6 70	6 65	..	..	..	..
Juin	6 70	6 65	..	..	..	..
Juillet	6 70	6 65	..	..	..	..
Août	6 70	6 65	..	..	..	..
Septembre	6 70	6 65	..	..	..	..
Octobre	6 70	6 65	..	..	..	..

Tendance : Calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Courant :

Décembre	5.000	»	à 6.55
Id.	10.000	»	à 6.575
Janvier	10.000	»	à 6.575
Id.	10.000	»	à 6.60
Février	20.000	»	à 6.625
Mars	10.000	»	à 6.625
Id.	15.000	»	à 6.675
Avril	5.000	»	à 6.625
Id.	10.000	»	à 6.65
Id.	5.000	»	à 6.675
Mai	20.000	»	à 6.625
Id.	15.000	»	à 6.65
Juin	10.000	»	à 6.625
Id.	5.000	»	à 6.65
Id.	20.000	»	à 6.675
Juillet	15.000	»	à 5.625
Août	10.000	»	à 6.65
Id.	5.000	»	à 6.675
Septembre	5.000	»	à 6.625

Total de la journée : 205.000 kil.

∴

Anvers, le 24 Novembre. — 560,000 k. soutenue. — Janvier 6,40.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 56 LILLE

Le Gérant : E. DUGARDIN